



☎ 01.39.23.42.00
FAX. 01.39.23.42.42



☎ 01.39.54.05.55
FAX. 01.39.54.07.55



☎ 01.39.54.26.17
FAX. 01.39.54.94.99

Monsieur Michel GAILLARD
Président de la CPDP LGV POCL
68 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Le Chesnay, le 23 Janvier 2012

N/ réf. SFJ/FD/VC
2012-067

Monsieur le Président,

Le débat public concernant le projet de ligne à grande vitesse POCL se terminera prochainement et nous tenions à vous remercier personnellement pour avoir répondu à notre demande exprimée lors de la réunion à l'APCA d'organiser une réunion sur la thématique agricole.

Néanmoins, nous regrettons que la gestion de cette réunion ait donné la part trop belle à des revendications locales tout à fait respectables certes, mais laissant trop peu de place au sujet agricole.

Par ailleurs, les réactions de RFF et les réponses apportées démontrent que le problème agricole en général et francilien en particulier tend à être passé sous silence par le maître d'ouvrage.

Le message essentiel que nous voulons faire passer est que le foncier agricole doit être économisé et que, en Ile de France, des prélèvements supplémentaires auraient un impact bien plus important que la simple surface concernée.

Les études menées par RFF, bien avant le débat public, ont abouti à une dizaine de lignes sur l'agriculture qui est concernée par 90% du tracé. Ce travail ne peut être considéré comme sérieux.

Lorsque la profession suggère du souterrain sur un plus grand linéaire, ou du couplage avec une infrastructure existante, RFF oublie de nous répondre sur le souterrain et n'aborde le couplage que pour dire qu'il sera encore plus destructeur de surfaces du fait des délaissés.

Lorsque la profession souligne la très grande fragilité de l'agriculture francilienne et la diminution des zones de chalandise des entreprises d'amont et d'aval, RFF nous répond nous savons faire de l'aménagement foncier depuis des décennies avec inclusion d'emprise donc cela n'entraînera aucun prélèvement. Ce type de réponse montre bien la très mauvaise appréhension du problème par le maître d'ouvrage qui ne se focalise que sur le recensement des outils de protection de l'environnement et des paysages et préfère fermer les yeux sur les effets irréparables de l'ouvrage sur le tissu agricole francilien.

Si visiblement, la région Centre espère booster son économie locale grâce au POCL, la région Ile de France ne sera pas desservie et n'aura pas grand-chose à gagner mais il est certain que l'agriculture aura tout à perdre.

Monsieur le Président, ce courrier vise à vous demander de souligner dans vos conclusions que **nourrir les habitants est d'utilité public** et qu'à ce titre, le maître d'ouvrage doit revoir totalement son analyse des enjeux du territoire sur la partie agricole et cesse de considérer que les espaces agricoles sont tellement vides qu'il est inutile de les prendre en compte dans les études.

Nous soulignons enfin, que nos inquiétudes et nos préconisations sont partagées par nombre d'élus locaux de l'Essonne. Plus d'une vingtaine de communes ont tenu à nous apporter leur soutien dans ce combat et leur courrier vous ont été remis lors de la réunion de Gien.

Comptant sur votre vigilance pour que ce sujet ne reste pas le parent pauvre des études et du débat, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président

C. HILLAIRET

Le Président

D. GREFFIN

Le Président

G. de MEAUX